

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 1 sur 10

**Bromoforme**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Bromoforme

**Code produit :** S25659

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road  
Hanover  
PA 17331  
(717) 632-1291

**Fournisseur :**

Fisher Science Education  
6771 Silver Crest Road  
Nazareth  
PA 18064  
800 955-1177

#### Ligne d'urgence :

**États-Unis**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 2

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger :**



**Mentions d'avertissement :** Danger

#### Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une grave irritation des yeux

H331 Toxique si inhalé

H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets longue durée

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 2 sur 10

### Bromoforme

#### Déclarations de mise en garde :

- P264 Bien se laver la peau après utilisation
- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P273 Éviter de libérer dans l'environnement
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
- P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau
- P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.
- P304+P340+P311 En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer
- P391 Recueillir le produit répandu
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification          | Nom        | Poids % |
|-------------------------|------------|---------|
| Numéro CAS :<br>64-17-5 | Éthanol    | 0.5-4   |
| Numéro CAS :<br>75-25-2 | Bromoforme | >95     |

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

- Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
- Maintenir les voies ariennes non obstruées
- Consulter un médecin en cas de malaise
- Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

##### Après un contact avec la peau :

- Rincer la zone au savon et à l'eau
- Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 3 sur 10

### Bromoforme

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer

Consulter un médecin

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

#### Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Ne PAS faire vomir

Consulter un médecin en cas de malaise

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 4 sur 10

### Bromoforme

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate  
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels  
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement  
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)  
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.  
Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.  
Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.  
Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.  
Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 5 sur 10

### Bromoforme

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <b>Apparence (état physique, couleur) :</b>     | Liquide clair légèrement jaune  |
| <b>Odeur :</b>                                  | Rappelant le chloroforme        |
| <b>Seuil d'odeur :</b>                          | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Valeur pH :</b>                              | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Point de fusion / point de congélation :</b> | 8 °C                            |
| <b>Point/intervalle d'ébullition :</b>          | 149-151 °C                      |
| <b>Point d'éclair :</b>                         | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Taux d'évaporation :</b>                     | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>        | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Limite d'explosion supérieure :</b>          | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Limite d'explosion inférieure :</b>          | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Pression de vapeur :</b>                     | 4.4 mmHg @ 20 °C                |
| <b>Densité de vapeur :</b>                      | 8,7                             |
| <b>Densité :</b>                                | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Densité relative :</b>                       | 2.6-2.8                         |
| <b>Solubilités :</b>                            | Soluble in water : 3.1 g/l      |
| <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b> | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Température d'autoinflammation :</b>         | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Température de décomposition :</b>           | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Viscosité dynamique :</b>                    | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Viscosité cinématique :</b>                  | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Propriétés explosives</b>                    | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Propriétés comburantes</b>                   | Non déterminé ou non disponible |

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 6 sur 10

### Bromoforme

Aucun connu.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Nocif en cas d'ingestion Toxique si inhalé

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom        | Voie  | Résultat               |
|------------|-------|------------------------|
| Bromoforme | orale | LD50 - Rat - 933 mg/kg |

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Provoque une irritation cutanée

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom        | Résultat                            |
|------------|-------------------------------------|
| Bromoforme | Provoque une irritation de la peau. |

#### Domages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque une grave irritation des yeux

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom        | Résultat                       |
|------------|--------------------------------|
| Bromoforme | Causes serious eye irritation. |

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

| Nom     | Classification                         |
|---------|--|
| Éthanol | Groupe 1 -Cancérigène pour les humains |

#### Programme national de toxicologie (PNT) :

| Nom        | Classification  |
|------------|---|
| Bromoforme | On peut anticiper raisonnablement que le produit est cancérogènes pour les humains. |

#### Mutagénicité cellulaire germinale

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 7 sur 10

### Bromoforme

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom        | Résultat                             |
|------------|--------------------------------------|
| Bromoforme | LC50 - Crustaceans - 46 mg/l - 48 h  |
|            | LC50 - Fish - 29 mg/l - 96 h         |
|            | EC50 - Algae - 42 mg/l - 72h or 96 h |

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 8 sur 10

### Bromoforme

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.


### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :


Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

|  |   |
|--|---|
| N° UN  | UN 2515   |
| Nom d'expédition approprié UN                | Bromoforme  |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1  |
| Groupe d'emballage                           | III   |
| Risques environnementaux                     | Polluant maritime<br>Bromoforme   |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)  |
| Quantités faisant l'objet d'une exception    | E1  |
| Passager voie et chemin de fer               | 60 L  |
| Quantité limitée                             | 5 L   |

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|  |   |
|--|---|
| N° UN  | UN 2515   |
| Nom d'expédition approprié UN                | Bromoforme  |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1  |
| Groupe d'emballage                           | III   |
| Risques environnementaux                     | Polluant maritime<br>Bromoforme   |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)  |
| Numéro EMS                                   | F-A, S-A  |
| Catégorie d'arrimage                         | Category A. Keep as cool as reasonably practicable. Clear of living quarters.             |
| Quantités faisant l'objet d'une exception    | E1  |
| Quantité limitée                             | 5 L   |

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International



## Fiche de données de sécurité


Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 9 sur 10

### Bromoforme

(IATA-DGR)

|  |   |
|--|---|
| N° UN  | UN 2515   |
| Nom d'expédition approprié UN                | Bromoforme  |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1  |
| Groupe d'emballage                           | III   |
| Risques environnementaux                     | Polluant maritime<br>Bromoforme   |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)  |
| Code ERG                                     | 6L  |
| Quantités faisant l'objet d'une exception    | E1  |
| Passager et cargo                            | 60 L  |
| Cargo aérien uniquement                      | 220 L   |
| Quantité limitée                             | 2 L   |

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Nom en vrac            | Aucun(e) |
| Type de navire         | Aucun(e) |
| Catégorie de pollution | Aucun(e) |

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

|         |            |            |
|---------|------------|------------|
| 75-25-2 | Bromoforme | répertorié |
| 64-17-5 | Éthanol    | répertorié |

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.13.2017

Page 10 sur 10

### Bromoforme

par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA** : 2-0-0

**HMIS** : 2-0-0

**Date de préparation initiale** : 07.13.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**